

RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RÉALISER SON PROJET ARTS DE LA SCÈNE

THÉÂTRE - DANSE - CIRQUE - ARTS DE LA RUE



La Région qui a de la voix !



ÉDITORIAL

La culture fait partie de l'ADN de la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec plus de 1 800 manifestations recensées chaque année, notre région est un territoire culturel d'exception.

Nous avons toujours souhaité que cette vitalité soit activement accompagnée par l'action de la Région dans le domaine culturel, d'autant plus qu'il joue un rôle majeur en terme de développement économique et d'emplois. Nous avons voulu doter la culture d'un budget constant et permettre un dialogue constructif en instaurant la conférence permanente des Arts et de la culture. Notre détermination d'être aux côtés des artistes et des acteurs culturels sur le territoire régional reste entière et nous les assurons de notre soutien.

Le théâtre, la danse et le large spectre de représentation des arts de la scène sont une réelle chance pour notre région. Ils assurent un dynamisme et une vitalité incontestables.

Nous entendons défendre la culture régionale, sa diversité et la liberté de création sur tout notre territoire.

Christian ESTROSI

Président délégué de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renaud MUSELIER

Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen

SOMMAIRE

Théâtre et Arts du mouvement : les 7 étapes pour réaliser son projet avec la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d’Azur

Étape 1

Être conseillé et se former: des outils au service des artistes P 7

Étape 2

Répéter – Finaliser un spectacle P 9

Étape 3

Être accompagné P 13

Étape 4

Obtenir un soutien financier P 17

Étape 5

Diffuser ses créations P 21

Étape 6

Intégrer un réseau P 27

Étape 7

Mener des actions artistiques éducatives et culturelles P 29

ÉTAPE 1

ÊTRE CONSEILLÉ
ET SE FORMER :
DES OUTILS
AU SERVICE
DES ARTISTES

Direction de la culture Service Arts de la scène et rayonnement territorial

Ce service **accompagne l'ensemble des acteurs du spectacle vivant.**

- **Arts du mouvement** (Danse-Cirque-Arts de la rue)
Martine Mouton. Tél. : 04 91 57 54 04 – mmouton@maregionsud.fr
- **Théâtre**
Maud Vincent. Tél. : 04 91 57 51 85 – mavincent@maregionsud.fr

Arcade (Agence des Arts et du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur)

L'Arcade, opérateur soutenu par l'État et la Région, a pour mission d'**accompagner la filière des arts du spectacle** en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans sa structuration et son développement. L'Arcade s'organise en deux pôles : Pôle développement-formation et Pôle ressources.

Pour accompagner chaque professionnel l'Arcade propose :

- Information-orientation
- Diagnostic
- Ressources qualifiées
- Accompagnement personnalisé
- Modules de formation

Arcade

6, place Barthélémy Niollon, CS 30759
13617 Aix-en-Provence cedex 1
Sylvie Pujol, coordinatrice. Tél. : 04 42 21 78 00
arcade-paca.com – arcade@arcade-paca.com

ÉTAPE 2

RÉPÉTER –
FINALISER
UN SPECTACLE

Régie culturelle régionale

Tout au long de l'année, la Régie culturelle régionale (implantée à Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône) soutient la création en accueillant des artistes souhaitant explorer des pistes de création, répéter ou finaliser un spectacle. **En 2017, 98 équipes artistiques et leurs projets (soit 580 jours d'occupation des espaces d'accueil) ont été accueillis.**

Deux espaces de travail à votre disposition

• La Ruche (40 m²)

La Ruche est une salle qui a la particularité d'**offrir des conditions de répétition identiques à celles d'une salle de spectacle de petite capacité**. Elle convient tout particulièrement pour la répétition de formules « cabaret », showcases, etc. La salle dispose d'espaces cuisine, douche et toilettes. À proximité, plusieurs pièces peuvent accueillir des équipes de production liées au projet.

Qui peut être accueilli ?

Pour une durée pouvant varier de trois jours à trois semaines, la Régie culturelle régionale accueille :

- des artistes émergents (en priorité)
- des artistes en développement ou confirmés
- des formations musicales, des compagnies de théâtre ou de danse, des artistes des arts de la rue ou circassiens, des réalisateurs, des équipes de production...

Les missions de service public de la Régie culturelle régionale lui permettent de proposer ces services contre une participation aux frais d'entretien et d'amortissement du matériel.

accueil@regie-maregionsud.com

• L'Atelier (240 m²)

L'Atelier est un **lieu de finalisation de spectacles et de tournages pour encourager et accompagner la créativité régionale.**

Il bénéficie d'un équipement technologique de pointe et d'importants moyens techniques pour explorer des pistes en matière de son, de lumière, d'installation scénique et de captation vidéo.

Qui peut être accueilli ?

L'Atelier est un espace de finalisation technique, réservé aux professionnels sélectionnés sur dossier. Les projets retenus (théâtre, danse, musique, audiovisuel, arts visuels) doivent émaner de structures régionales avant une première diffusion du projet.

Les missions de service public de la Régie culturelle régionale lui permettent de proposer ces services contre une participation aux frais.

latelier@regie-mareregionsud.com

Un parc de matériel de spectacle et ses antennes

• Bouches-du-Rhône

Avec son parc de matériel, la Régie culturelle régionale propose **des équipements techniques performants.**

Moyennant une participation aux frais de maintenance, il est accessible aux associations culturelles, collectivités ou établissements ayant un projet culturel et œuvrant dans le secteur de la formation, de la création ou de la diffusion.

Régie culturelle régionale

Carrefour de la Malle/CD60D, 13320 Bouc-Bel-Air

Tél. : 04 42 94 92 00

reservation@regie-mareregionsud.com ou cinema@regie-mareregionsud.com

• Alpes-Maritimes/Est-Var

Antenne des Alpes-Maritimes/Est-Var

Complexe Sophora Bas, 110, route de la Baronne

06700 Saint-Laurent-du-Var

Tél. : 04 92 12 64 00

reservation06@regie-maregionsud.com

• Hauts-Pays Alpins

Antenne du Hauts-Pays Alpins

3 chemin des vignes, 05400 Veynes

Tél. : 04 42 94 92 00

reservation05@regie-maregionsud.com

Une initiation à l'utilisation de matériels de spectacle

Toute personne membre d'une association organisant des spectacles et débutant peut bénéficier d'une **initiation** qui se présente sous la forme de **modules assurés par l'ISTS** (Institut supérieur des techniques du spectacle) à Avignon et accompagnés par la Régie culturelle régionale.

Régie culturelle régionale

Carrefour de la Malle, CD60D, 13320 Bouc-Bel-Air

Tél. : 04 42 94 92 00

regie-maregionsud.com – contact@regie-maregionsud.com

mh.dostes@regie-maregionsud.com

ÉTAPE 3

ÊTRE

ACCOMPAGNÉ

La formation, l'apprentissage et l'insertion

La Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur se singularise par une offre importante en matière d'enseignement supérieur et/ou professionnel. La Région SUD s'investit auprès d'un ensemble d'établissements, en soutenant la professionnalisation dans les métiers de la culture.

Les écoles supérieures et organismes de formation agréés soutenus par la Région

- Institut d'enseignement supérieur de la musique euro-méditerranée (IESM)
- Institut Musical Formation Professionnelle (IMFP)
- Pôle National Supérieur de Danse Cannes-Mougins-Marseille
- École Régionale d'Acteur Cannes-Marseille
- Institut supérieur des techniques du spectacle-ISTS à Avignon
- Cellule d'Insertion Professionnelle du Ballet Preljocaj à Aix-en-Provence
- Formation Coline à Istres
- Formation supérieure d'art en espace public (La FAI AR) à Marseille
- Piste d'Azur à Grasse

Lieux de résidences

La Région SUD accompagne des **structures qui accueillent des artistes en résidences**. Ces résidences offrent aux artistes un espace de travail favorable à la création, assorti généralement d'un projet d'action culturelle.

Lieux de résidence artistique pluridisciplinaire

La Région accompagne des lieux de résidence d'artistes pluridisciplinaires, qui contribuent à l'émergence artistique sur le territoire : le 3bisF (13), la Chartreuse (84), Montevideo (13), l'Entre Pont (06), Diva (06), Orphéon (83), Châteauvallon-Liberté (83), la Distillerie (13), la Fabrique Mimont (06), l'Usine Badin (05), Le Merlan-Gare Franche (13)...

Lieux de résidence pour la danse

La Région SUD accompagne des lieux de résidence d'artistes pour la danse : Système Castafiore (06), Ballet Preljocaj (13), Ballet National de Marseille (13), Scène 44 (13), La Zouze (13), Klap (13), CDC Les Hivernales (84), Théâtre Golovine (84).

Lieux de résidence pour le cirque et les arts de la rue

CREAC-Archaos (13), Cnarep-Lieux Publics (13), Le CIAM (13), Cnarep-Citron Jaune (13), Begat Theater (04), Le Pôle Jeune Public (83), Piste d'Azur (06).

ÉTAPE 4

**OBTE
NIR
UN SOUTIEN
FINANCIER**

Carte blanche aux artistes

Avec le nouveau dispositif « Carte blanche aux artistes », la Région SUD contribue à la qualité de l'offre artistique, au maintien de l'emploi et à la structuration du tissu artistique régional.

Les artistes, les compagnies, les collectifs ou encore les porteurs de projets de créations peuvent bénéficier du soutien de la Région SUD pour favoriser leur liberté de création et renforcer leur capacité de diffusion.

Création d'œuvres nouvelles

« Carte blanche aux artistes » comprend deux aides distinctes :

- une aide à la création et la production du projet artistique
- une aide à la diffusion et l'exportation du projet artistique

Appel à projet annuel disponible en septembre sur maregionsud.fr

Le Pôle Arts de la Scène

Le Pôle Arts de la Scène – Friche la Belle de Mai est un outil de production qui incite les porteurs de projets communs à s'associer. Ces opérateurs s'adressent au Pôle sur leur initiative, aux côtés d'une équipe artistique.

www.lafriche.org/fr/actualites-et-projets/le-pole-arts-de-la-scene

L'ExtraPôle

Créée à l'initiative de la Région SUD et pilotée par la Friche la Belle de Mai de Marseille, cette plateforme de coproduction innovante est tout à la fois outil de coproduction et d'aide à la diffusion. Elle réunit sept institutions emblématiques qui s'engagent dans le champ de la production : La Criée-Centre Dramatique National de Marseille, le Théâtre National de Nice-CDN de Nice Côte d'Azur, Les Théâtres, le Festival d'Avignon, le Festival de Marseille / le Théâtre Liberté-Châteauvallon Scène Nationale de Toulon et Anthéa théâtre d'Antibes. Ce dispositif a pour ambition de coproduire chaque année au moins deux spectacles d'envergure et de leur donner une visibilité régionale, nationale et internationale.

La diffusion est pensée dès la production et soutenue ensuite par une réduction des frais annexes dans la circulation en région des spectacles coproduits.

Soutien à l'investissement

La Région SUD propose une aide à l'**équipement technique des salles et des espaces de répétition**. Elle aide également les compagnies soutenues en création ou en diffusion dans leur **projet d'investissement**.

ÉTAPE 5

**DIFFUSER
SES CRÉATIONS**

Jouer sur scène

Chaque année, dans notre région, 347 événements sont consacrés au théâtre et 346 à la danse, au cirque et aux arts de la rue. Les festivals soutenus par la Région contribuent à diversifier et densifier l'offre culturelle. Ils dynamisent l'économie, le tourisme et la culture et participent également à l'attractivité de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région SUD soutient les initiatives des opérateurs culturels qui organisent des festivals ou événements pour la promotion des compagnies.

Les compagnies sélectionnées par ces opérateurs se voient offrir l'opportunité de **se produire sur scène dans des conditions professionnelles. Ils bénéficient d'un accompagnement expérimenté** leur permettant d'accéder à des résidences de répétition et de bénéficier de conseils artistiques et techniques...

Direction de la Culture

Service Arts de la scène et rayonnement territorial

maregionsud.fr – arcade-paca.com

Les pôles régionaux de développement culturel

La Région contribue à l'aménagement et à l'attractivité culturelle du territoire

Échelon pertinent et fonctionnel pour l'aménagement culturel, la Région articule sa politique autour de trois objectifs :

- renforcer l'accès à la culture
- aménager culturellement le territoire
- soutenir la création artistique dans sa diversité, particulièrement celle issue du territoire régional

La Région SUD soutient une cinquantaine d'équipements culturels au service des artistes et des publics, dont 13 Pôles régionaux.

Alpes de Haute-Provence (04)	Théâtre Durance – Château Arnoux
Hautes-Alpes (05)	Théâtre du Briançonnais – Briançon Théâtre La Passerelle – Gap
Alpes-Maritimes (06)	Forum Jacques Prévert – Carros Théâtre National de Nice – Nice Théâtre de Grasse – Grasse
Bouches-du-Rhône (13)	Théâtre Le Sémaphore – Port-de-Bouc Théâtre des Salins – Martigues Théâtre du Pays d'Arles – Arles Théâtre du Merlan – Marseille
Var (83)	Théâtres en Dracénie – Draguignan
Vaucluse (84)	Vélo théâtre – Apt Théâtre la Garance – Cavaillon

Scènes au Sud

Le site internet de tous les lieux de spectacle vivant en Région SUD. Destiné à accompagner les diffuseurs de spectacles, artistes, techniciens et institutions, ce site internet offre de nombreuses fonctionnalités de recherche et présente de manière détaillée les lieux de diffusion de la région et leurs équipements techniques.

Il recense non seulement les équipements dédiés à l'accueil du spectacle vivant (théâtre, danse, musique...) mais également les lieux de plein air et les salles polyvalentes, dès lors que ceux-ci disposent d'aménagements pérennes et de rendez-vous réguliers pour l'accueil de spectacles.

scenesausud.com

Opération « Scènes de Bistrots »

La Région a initié l'opération « Scènes de Bistrots » qui transforme une trentaine de Bistrots de Pays de Provence-Alpes-Côte d'Azur en scènes de spectacle.

La mise en œuvre est assurée par la Régie culturelle régionale en collaboration avec la Fédération des Bistrots de Pays.

Ces « Scènes de Bistrots » favorisent l'emploi et la diffusion d'artistes régionaux et renforcent l'impact économique, social et culturel du réseau des Bistrots de Pays.

**www.regie-maregionsud.com/action-culturelle/diffusion/scenes-de-bistrots
contact: b.adelaide@regie-maregionsud.com**

Participer à des salons professionnels

Biennale de la danse de Lyon

L'objectif de cette manifestation est de valoriser la création artistique du territoire auprès des professionnels nationaux et européens réunis à l'occasion de la Biennale internationale de danse de Lyon. En collaboration avec les deux agences régionales – l'Arcade, pour la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la Nacre pour la Région Rhône-Alpes-Auvergne, cette action favorise la professionnalisation et la mobilité de la jeune scène artistique régionale à travers des échanges.

maregionsud.fr – arcade-paca.com

Participer au Festival d'Avignon

Rencontres professionnelles régionales

Objectif : favoriser l'échange entre les artistes et proposer des rencontres thématiques pour répondre à leurs besoins pendant le Festival d'Avignon, en invitant les professionnels de la culture au niveau national et international. En collaboration avec l'Arcade et la Régie Culturelle.

maregionsud.fr – arcade-paca.com

Partenariat avec le Festival et avec des lieux d'Avignon pour accompagner la création régionale

Théâtres ou opérations dont la Région est partenaire durant le festival d'Avignon

- Festival d'Avignon
- Théâtre des Halles
- Théâtre du Chêne noir
- Théâtre du Balcon
- Théâtre du Chien qui fume
- Maison du Théâtre pour enfants-Monclar
- L'Entrepôt
- CDC Les Hivernales
- Théâtre des Doms
- Théâtre Golovine
- Théâtre des Carmes

Diffuser ses créations sur Internet

La Mosaïque, le portail de la création des arts du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Mosaïque, portail web de la création des arts du spectacle, présente l'ensemble des artistes et compagnies de spectacle vivant soutenus par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction régionale des affaires culturelles. Elle agrège les informations et données des sites internet et des réseaux sociaux des compagnies et artistes, facilitant ainsi les démarches de prospection des diffuseurs, organisateurs, festivals ou réseaux de lieux de diffusion.

La Mosaïque est consultable sur tous supports numériques (ordinateur, tablette et mobile). En quelques clics, la Mosaïque permet de découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité des projets de création artistique en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Mosaïque a été développée par l'Arcade, à l'initiative de la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction régionale des affaires culturelles.

mosaique-paca.com

CULTURO, l'agenda culturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec **culturo.fr**, l'Arcade et ses partenaires proposent un agenda de référence de l'offre culturelle sur le territoire régional. Avec plus de 20 000 événements recensés à l'année, culturo.fr vise à intensifier et diversifier les pratiques culturelles des habitants de la région. Il fournit également une information exhaustive aux personnes de passage dans le sud-est.

En ligne, l'agenda est consultable sur tous supports (ordinateurs, tablettes, smartphone) ; en opendata, les données seront mises à la disposition des médias, des éditeurs de services numériques et des métiers du tourisme, favorisant ainsi la circulation de l'actualité des opérateurs culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Culturo a été développé par l'Arcade, en partenariat avec la Régie culturelle régionale, avec le soutien de la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction régionale des affaires culturelles.

culturo.fr

ÉTAPE 6

INTÉGRER UN RÉSEAU

Le R.I.R (Réseau inter-régional en rue)

Le R.I.R permet à la Région de contribuer à une meilleure accessibilité de la création artistique pour les publics du territoire. Il couvre les arts de la rue et du cirque.

Le Réseau Inter-régional en Rue réunit aujourd’hui une quarantaine d’opérateurs culturels de Provence-Alpes-Côte d’Azur et contribue pleinement à l’équilibre de l’offre culturelle.

Cette dynamique fédératrice permet de présenter un plus grand nombre de spectacles chaque année et de les amener à être vus par un plus large public sur un territoire plus vaste.

contact@karwan.info

Le réseau Traverses

Traverses regroupe 27 structures culturelles de diffusion et de création du spectacle vivant de statuts très différents, qui s’inscrivent dans des missions de service public – scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres de villes – et ont pour objectif d’optimiser la circulation des œuvres et des artistes.

En 2018, le réseau a lancé un fond de coproduction mutualisé pour accompagner les compagnies régionales.

La Tribu

La Tribu associe des opérateurs culturels de la Région, travaillant en réseau au développement de la création jeune public dans tous les domaines artistiques.

tribujeunepublic.com

ÉTAPE 7

**MENER
DES ACTIONS
ARTISTIQUES
ÉDUCATIVES
ET CULTURELLES**

En partenariat avec les rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, et plus particulièrement avec **l'ensemble des lycées publics et privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis (CFA)**, la Région développe une nouvelle politique éducative en direction des lycéens et apprentis de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le prolongement de ses compétences obligatoires.

INItiatives éducatives scolaires (INES)

La Région soutient des projets éducatifs dans le cadre du dispositif « INItiatives éducatives scolaires ».

Objectifs

- Favoriser des **projets pédagogiques** portés par des **équipes éducatives** au sein des lycées et Centres de formation des apprentis (CFA)
- Diffuser l'**éducation artistique et culturelle**
- Développer **les techniques et les usages numériques**

Les projets proposés se bâtissent sur la base **d'un ou de plusieurs partenariats**, notamment culturels, avec des équipes artistiques implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région SUD vous invite donc à **prendre contact directement avec les établissements**, afin de construire avec les équipes enseignantes des projets éducatifs et culturels susceptibles d'être soutenus dans ce cadre.

Contact :

Françoise Mabile
Tél. : 04 88 73 78 48
fmabile@maregionsud.fr

Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de la Culture
Service Arts de la scène et rayonnement territorial
Chef de service Sylvaine Pontal

Chargée de mission Arts du mouvement

Martine Mouton
Tél. : 04 91 57 54 04
mmouton@maregionsud.fr

Chargée de mission Théâtre

Maud Vincent
Tél. : 04 91 57 51 85
mavincen@maregionsud.fr

Chargée de mission Musique classique et contemporaine

Judith Grandclément
Tél. : 04 88 73 66 76
jgrandclement@maregionsud.fr

**Chargé de mission Musiques actuelles
et enseignement supérieur artistique**

Vincent Mazer
Tél. : 04 88 73 60 16
vmazer@maregionsud.fr

Service Jeunesse

Chargée de mission Actions éducatives culturelles

Françoise Mabile
Tél. : 04 88 73 78 48
fmabile@maregionsud.fr

